

SAUVEGARDE DES DONNEES LORS DE LA REINSTALLATION DU LOGICIEL AES RAISIN 2008-2010

Lors de **changement/réinstallation d'un PC**, la procédure de sauvegarde des fiches AES déjà saisies est la suivante :

Sauvegarde préalable à la réinstallation des fichiers suivants :

C:\AES_RAISIN_2008-2010\Gpw_AES*.*

C:\AES_RAISIN_2008-2010*.fic

C:\AES_RAISIN_2008-2010*.ndx

C:\AES_RAISIN_2008-2010*.mmo



Ces fichiers doivent être réinstallés après l'installation du programme.

D'autre part, il est souhaitable par sécurité de réaliser une copie du répertoire C:\AES_RAISIN_2008-2010 dans son intégralité.